



UNION NATIONALE DES MEDECINS SPECIALISTES CONFEDERES

79, rue de Tocqueville - 75017 PARIS - Tél. : 01.44.29.01.30. - Fax : 01.40.54.00.66.

www.umespe.com - umespe@club-internet.fr

PARIS, le 6 Mai 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE C2 : UN TRISTE ANNIVERSAIRE

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. constate qu'au moment où la France fait le bilan d'une année de présidence de Nicolas Sarkozy, l'absence de reconnaissance des spécialités cliniques doit être mise au passif du gouvernement.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. regrette que l'aménagement du C2 pour les spécialités cliniques, issu de l'avenant 23 du printemps 2007, soit toujours bloqué par les services du Ministère de la Santé.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. est obligée d'associer ce blocage aux attaques répétées de l'utilisation du C2 par le syndicat MG France. Il s'agit donc d'une décision politique du Ministère.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. constate une divergence entre la volonté politique pour la Santé du Président de la République telle qu'il l'a exprimée, il y a quelques semaines, à la délégation de la C.S.M.F. et la réalité quotidienne issue du blocage initié par les services de l'Etat.